



Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



**Écoles
Coty :
tout est
neuf !**

**Dossier :
La citoyenneté et le
civisme à Maule**

page 12

AGENDA



SEPTEMBRE

- Dimanche 8** **Forum des associations**
Salle des Fêtes - p 44
- Du 14 au 21** **Salon des Arts du Val de Mauldre**
Espace culturel Marcel Tréboit - p 38
- Samedi 14 & dimanche 15** **Festival BD Gally Mauldre**
Saint-Nom-La-Bretèche, événement de la C.C Gally Mauldre- p 35
- Dimanche 15** **Brocante**
Centre ville - p 27
- Dimanche 15** **Grand Barbecue de l'association des anciens élèves**
Centre ville - p 29
- Samedi 21 & dimanche 22** **Journées du Patrimoine**
p 40
- Dimanche 22** **Rassemblement des Rétromauloises**
Parking salle des Fêtes
- Samedi 28** **Concert Rock'n'Beer**
Salle des Fêtes - p 29

OCTOBRE

- Samedi 5** **Promenade commentée ACIME**
p 28
- Samedi 5 & dimanche 6** **Foire d'Automne**
Salle des Fêtes - p 27
- Dimanche 6** **Marche pour Marylou**
Bazemont - p 25
- Jeudi 10** **Thé dansant**
Salle des Fêtes - p 7
- Samedi 12 & dimanche 13** **Salon Mille et Un Fils**
Salle des Fêtes - p 29
- Dimanche 20** **Salon toutes collections**
Salle des Fêtes - p 24
- Dimanche 27** **Rando Maule**
Salle des Fêtes - p 17 et 18
- Dimanche 27** **Rassemblement des Rétromauloises**

NOVEMBRE

- Lundi 11** **Cérémonie du 11 Novembre**
Monument aux Morts puis dans le Hall de la Salle des Fêtes - p 10

Sommaire

Vie municipale	4
Dossier	12
Sports	18
Environnement	20
Travaux	24
Vie associative	27
Actualités jeunesse	31
Vie économique	36
Histoire	39
Culture	40
Communauté de communes	42
Informations pratiques	43

À l'heure des retours des vacances d'été, celles-ci faisant place à la rentrée, nous avons la chance de vivre dans un environnement "respirant" nous permettant à tous de prolonger quelque peu une certaine impression de liberté.

Et cette liberté qui nous est chère, s'accompagne de civilité et de civisme.

Si la civilité s'entend par le respect du "savoir-vivre" ensemble, le civisme, lui, se définit plus par le respect de la collectivité et de la sphère publique.

Vous découvrirez dans ce numéro un dossier sur le civisme et les actions que chacun d'entre nous peut mettre en place afin de garder à notre commune de Maule toute sa richesse et sa douceur de vivre.

Notre forum des associations est prêt à accueillir chacun d'entre vous le dimanche 8 septembre pour découvrir ou se réinscrire dans les nombreuses activités proposées par plus de 70 associations qui fleurissent dans notre commune.

Je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement tous les bénévoles qui, par leur engagement, leur passion et leur bienveillance sont un très bel exemple de citoyenneté et de civisme. Ils contribuent largement à notre bonheur de vivre à Maule.

À cette rentrée scolaire s'achèvent les deux ans de travaux de rénovation complète des écoles, élémentaire et maternelle, René Coty. Refaites intégralement des sous-sols à la toiture qu'il s'agisse des murs, des portes, des fenêtres, de l'isolation, du chauffage, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur tout est neuf jusqu'à l'énergie qui est produite par les 600m² de panneaux photovoltaïques en toiture.

Vous trouverez dans ce numéro deux articles qui nous font tout découvrir sur la rentrée scolaire ainsi que sur l'histoire de l'école René Coty et sa belle et utile métamorphose.

J'en profite pour remercier les enseignants et les enfants pour leur patience pendant cette longue période de travaux. Ce beau résultat est leur récompense.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très belle rentrée, riche en nouvelles expériences, particulièrement pour les plus jeunes d'entre nous qui vont rejoindre les bancs de l'école pour la première fois et ceux qui entrent, pour la première fois également, au collège ou au lycée.

Rendez-vous au forum des associations le 8 septembre et très belle fin d'été à tous !



Laurent RICHARD

Maire

Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Sylvie PERICA et Anne-Lise LEBRUN,
commission de la communication sous la
vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Anne-Lise LEBRUN

Photos :
Anne-Lise LEBRUN - Odette COSYNS
- Véronique CHARRETIER - Francine
THOMAS - Florent MANCUSO - Sidonie
KARM - Service communication Mairie de
MAULE - Pixabay - Freepik

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photogra-
phie ou de texte interdite.

Partenaires : Certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.





Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors de ce Conseil municipal.

• **Fonds de propreté régional et dépôts sauvages**

La commune a sollicité une subvention auprès de la Région Île-de-France au titre du « fonds de propreté » destiné à lutter contre les dépôts sauvages. Cette subvention de 80% permet notamment de financer l'achat d'un camion équipé d'un bras et d'un crochet, ainsi que des matériels comme des barrières par exemple.

• **Tarifification borne de recharge électrique**

Une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques a été installée place Henri Dunant. Le conseil a délibéré pour fixer les tarifs de cette borne.

• **Apprentissage**

Le conseil a autorisé le recrutement d'un apprenti en CAP petite enfance pour les écoles communales. À noter que Maule recrutait chaque année deux apprentis depuis plusieurs années, mais que cette année les frais de scolarité facturés à la commune ont été multipliés par quatre par leurs écoles. En effet celles-ci bénéficiaient d'aides de l'État qui ne sont plus reconduites, ce qui les amène à refacturer un coût beaucoup plus élevé qu'auparavant. Cette situation nous conduit à ne recruter qu'une seule apprentie.

• **Nouvelle répartition des effectifs scolaires**

Depuis de nombreuses années, les élèves de maternelle sont répartis comme suit :

- Petites et moyennes sections : maternelle Jean-Baptiste Charcot
- Grandes sections : maternelle René Coty

Or cette année, nous risquons d'être confrontés à des classes surchargées à Charcot, alors qu'au contraire une classe risque de fermer à Coty. Le conseil municipal a donc délibéré pour demander au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) des Yvelines une nouvelle répartition afin à la fois de soulager la maternelle Charcot et de permettre le maintien du nombre actuel de classes à la maternelle Coty.

• **Environnement : charte contre les perturbateurs endocriniens**

Poursuivant sa politique en matière de protection de l'environnement et de la santé, la commune a signé en partenariat avec le Réseau Environnement Santé (RES) une charte visant à diminuer puis supprimer les perturbateurs endocriniens dans les produits «chimiques», l'alimentation... et à informer et sensibiliser la population. À noter que Maule s'est déjà engagée sur plusieurs points soulignés dans cette charte, tels que l'arrêt des produits phytosanitaires dans les services municipaux depuis longtemps, ou, l'augmentation de la part du bio dans les cantines scolaires.

Les perturbateurs endocriniens

Le 1^{er} juillet 2019 le Conseil municipal a approuvé une charte d'engagement « Villes et territoires sans Perturbateurs Endocriniens (P.E.) ».

Qu'est ce que les Perturbateurs Endocriniens ?

Ce sont des substances chimiques étrangères à l'organisme et qui peuvent interférer avec nos systèmes hormonaux. Les P.E. sont déclarés « menace mondiale » pour la santé des populations (rapport ONU 2011-2012).

Les P.E. sont incriminés dans de multiples pathologies comme, par exemple, certains cancers (sein, prostate, testicule...) ou encore certaines maladies (obésité, diabète, troubles hormonaux, troubles comportementaux...).

Leurs effets sont majorés pour certains organismes en croissance (foetus, bébés, adolescents). Ces effets peuvent être transmissibles de génération en génération, ils ne sont pas toujours fonction de la dose reçue. Certains P.E. agissent par effet cocktail (avec d'autres substances qui, seules, ne sont pas pathogènes).

Quels sont les Perturbateurs Endocriniens ?

Les produits phytosanitaires, les biocides, certains cosmétiques, des dérivés des plastiques comme les phtalates, sont tous d'utilisation courante.

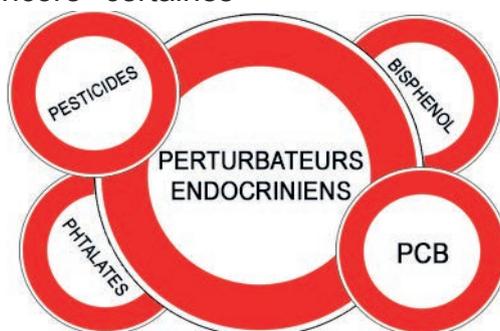
Depuis 2014 la France est le premier pays à avoir mis en place une Stratégie Nationale sur ces P.E. (SNPE) avec deux axes :

- promotion d'environnements favorables, par exemple, avec l'interdiction des bisphénols ou encore de produits phytosanitaires.
- information des usagers pour les aider dans leur choix (sites internet, appli pour smartphone, formations...)

Et Maule dans tout ça ?

L'engagement pris par notre ville auprès du Réseau Environnement Santé (RES) porte sur deux axes :

- limiter l'utilisation des P.E. en particulier auprès des jeunes enfants (plastiques, couches, alimentation...)
- informer sur les P.E. et sur l'avancée de nos actions



Cet engagement est la continuité de ce que la ville met en place depuis plusieurs années avec son comité concernant le développement durable (mobilité alternative favorisée, économie d'énergie et choix d'énergie moins polluante, arrêt d'utilisation des pesticides...).

Nous remercions les habitants de Maule de l'aide qu'ils nous apporteront pour respecter notre engagement.

Jean-Christophe SEGUIER
Adjoint au Maire,
délégué Environnement, Santé
et Handicap



À lire : M Mazzoni « Perturbateurs endocriniens : état des lieux et perspectives en promotion de la santé »
La Santé en action
N° 446 Décembre 2018

www.reseau-environnement-sante.fr



Les rendez-vous et activités des aînés

À VOS AGENDAS

Repas et après-midis récréatifs pour les aînés à la salle des Fêtes

Réservez vos lundis pour des après-midis récréatifs à partir de 14h et vos jeudis de 12h à 17h pour un repas convivial suivi d'un après-midi ludique avec au programme : animations, jeux de cartes et prêts de livres gratuits. Ces journées de rencontres sont assurées par les intervenants et bénévoles du CCAS.

Informations pratiques :

Inscription au repas au 01.82.86.01.71 ou auprès de l'animatrice.

Prix du repas : 7,50 €

Prix du goûter : 1 €

Sur demande, le transport est assuré par le CCAS.

L'atelier mémoire : entretenez et gardez votre souplesse cérébrale

Le CCAS vous attend dans une ambiance conviviale et détendue :

Les jeudis 5 et 19 septembre de 9h45 à 12h

Les jeudis 3 et 17 octobre de 9h45 à 12h

Informations pratiques

25 € pour 5 séances,
1^{ère} séance gratuite -
Inscription au CCAS

**CONTACT
CCAS
01 82 86 01 71**

LOGEMENT

Pour les demandes de logement social, vous pouvez vous adresser au service du C.C.A.S. Il enregistre toutes les demandes et gère également les attributions.

Colis de Noël 2019

Attribués aux administrés âgés de 70 ans ou plus, non imposables ou ne payant pas plus de 500€ d'impôts sur le revenu et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation 2018.

Vous devrez remettre au bureau du CCAS pour le vendredi 18 octobre 2019, la copie des documents suivants :

- Une pièce d'identité.
- Un avis de non-imposition 2018 ou d'imposition inférieur à 500 € d'impôts.
- La taxe d'habitation 2018 ou exonération de taxe d'habitation.
- La quittance de loyer ou pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Le bulletin d'inscription à remplir.

Les colis seront livrés du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE COLIS DE NOËL 2019

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse de livraison :

Tél :



THÉ DANSANT **Le jeudi 10 octobre 2019** **de 14h à 18h**

Le CCAS, en partenariat avec l'ACADOR est heureux de vous convier le 10 octobre prochain à un après-midi dansant qui se déroulera dans la salle des fêtes de Maule de 14h à 18h. L'événement est ouvert à partir de 55 ans, aux Maulois. Afin de vous inscrire merci de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription suivant.

Participation : 7€ par personne (collation offerte).

Vous pouvez contacter Madame Eloïse MARTIN,
Directrice du CCAS, au 01 82 86 01 71.



Sylvie BIGAY
*Adjoint au Maire,
déléguée aux affaires sociales*



designed by freepik

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AU CCAS 1, allée de Carnoustie
avant le 30 septembre 2019
THÉ DANSANT du 10 octobre de 14h à 18h.

NOM :

PRÉNOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

Signature:

Participation : chèque de 7€ par personne à l'ordre du Trésor Public à remettre avec le bulletin d'inscription.

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

La balade nocturne à la lueur des lampions...



...accompagnée par la fanfare.

Fête Nationale

Une belle édition 2019 au son de l'orchestre les Essentielles, de la retraite aux flambeaux musicale dans les rues du centre et du Boléro de Ravel cloturant un feu d'artifice encore réussi.



Notre groupe Les Essentielles n'ont lâché ni micro, ni instrument de 23h30 à 2h du matin. Superbe prestation !



Centre de Loisirs

Les enfants reprennent le chemin des écoliers mais la tête remplie de beaux souvenirs grâce aux animateurs de notre Centre de loisirs.

Animation : les enfants de la pluie et du soleil - 2^{ème} semaine



Animation : à la recherche du Valet de trèfle - 3^{ème} semaine



Animation : Mora Mora - 1^{ère} semaine



"Atelier récup." : nos amis les lamas





Une rentrée pas comme les autres

Septembre est synonyme de nouvelles aventures chez nos plus jeunes, notamment au travers des débuts à l'école ou à la crèche. Mais c'est aussi le cas pour Francine THOMAS qui, après 30 ans de service, à la crèche familiale de Maule, part à la retraite. Le duo de choc qu'elle formait avec Véronique CHARRETIER s'arrête à la rentrée.

Entre les deux directrices, c'est une longue histoire qui remonte jusqu'en 1986. Son diplôme d'infirmière en poche, arrivant des Vosges, Francine commence directement dans le secteur de l'enfance à Saint-Cloud avant de travailler au Chesnay où elles vont elles exercer ensemble quelques mois. Elles refont équipe en avril 1989 à Maule et ne se quittent plus. Ses plus beaux souvenirs durant sa carrière ? La préparation du bâtiment du Centre à Vocation Sociale qui a ouvert en 1994. « C'était un très beau projet qui a vu le jour grâce à un excellent travail d'équipe, Mme Tiphaine, notre adjoint au Maire à l'époque, et l'architecte nous ont intégrées dans les concertations et prenaient en compte nos avis. »

Ce qui va le plus lui manquer ? L'énergie des enfants et les plaisirs partagés au jardin d'éveil, les rencontres avec toute l'équipe, vendanges, Noël, carnaval Les échanges avec les parents et les relations avec les assistantes maternelles aussi. En revanche, l'administratif et l'ordinateur ne lui manqueront pas une seconde.

Un dernier mot avant de partir en retraite ? « Il faut que ma remplaçante soit bienveillante avec ma collègue ! Plus sérieusement, je lui souhaite qu'elle ait autant de plaisir dans son travail que j'en ai eu. Nous avons eu la chance de former une véritable équipe avec Véronique avec des hauts et des bas qui nous ont beaucoup fait évoluer. J'ai travaillé dans une très belle ambiance de confiance et d'amitié et c'est une véritable chance. »

Il ne nous reste plus qu'à lui dire merci et de lui souhaiter une agréable retraite bien remplie !



CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier de 9h à 12h et de 14h à 17h.

S'INFORMER



À VOS AGENDAS



Samedis
14 septembre
9 novembre

La municipalité vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions, remarques de toutes natures permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre ou de les prendre en compte en vue d'actions futures.

Lundi
11 novembre
Cérémonie du souvenir

11h10 - Rassemblement
Place de la Mairie.
11h20 - Défilé et cérémonie
au monument aux Morts

État Civil

Naissances :

Nina MORIN, née le 3 juin 2019
Théa BAILET, née le 11 juin 2019
Tiago QUÉMÉNER, né le 6 juillet 2019
Vitoria BARBOSA AZEVEDO, née le 12 juillet 2019
Jade HUBLIN, née le 17 juillet 2019
Clémence GUILLERET, née le 20 juillet 2019
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Houcine KHAOUS et Hanan ATLAS, le 14 juin 2019
Charles TIERCELIN et Gantsetseg NARANTSETSEG, le 20 juin 2019
Sébastien SCHUSTER et Priscillia ZORITCH, le 22 juin 2019
Claudio ALVES et Ludivine de AZEVEDO, le 22 juin 2019
Henrique CARDOSO et Marjorie ROUSSELET, le 6 juillet 2019
Hugues BROYDE et Marila BOGDANOVA, le 6 juillet 2019
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Michel PAYOT, 29 juin 2019, à l'âge de 72 ans
Robert LESIEUR, le 23 juillet 2019, à l'âge de 90 ans
Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



L'EHPAD La Mésangerie



Reconnue d'utilité publique

Une future maison de retraite dans un écrin de verdure

Quatre-vingt dix-huit résidents pourront bientôt profiter du cadre naturel et reposant de la Mésangerie. Elle sera composée de sept unités de vie dont deux unités protégées réservées aux personnes atteintes de troubles du comportement et une unité pour des personnes handicapées vieillissantes.

Cet établissement d'utilité publique à but non lucratif et subventionné par le Département des Yvelines, poursuit une politique de coûts accessibles afin de proposer à chacun la meilleure qualité de prise en charge.

Derrière les portes de "La Mésangerie", une équipe à votre écoute

Les informations diffusées lors de cette réunion vont vous permettre de mieux connaître l'architecture du bâtiment, en particulier la chambre et l'organisation de la vie quotidienne.

Confort, sécurité et bien-être des résidents sont les préoccupations quotidiennes des équipes.

Ce 9 octobre à 18h30 dans le hall de la salle des Fêtes, quatre représentants de la fondation Partage et Vie, futur gestionnaire de cet EHPAD, seront présents et répondront à vos questions :

- Eric d'ALANÇON, directeur territorial
- Evelyne SCUILLER, future directrice de l'établissement, occupant actuellement ce poste à l'EHPAD "Le Bon Accueil" à Montfort-l'Amaury.
- Odile FRANÇOIS, cadre de santé
- Sébastien FRANÇOIS, responsable de l'hébergement



Ville de
Maule

À VOS AGENDAS

Réunion
publique
le 9 octobre
à 18h30 dans
le hall de la
Salle des
Fêtes.



La citoyenneté et le civisme

L'affaire de chacun



VIVRE ENSEMBLE

Le 13 juin dernier s'est tenu à la salle des fêtes de Maule le Débat Local sur la Citoyenneté et le Civisme. S'il est bien un sujet qui nous concerne tous, petits, jeunes et moins jeunes, c'est bien celui du civisme... Mais qu'est-ce qui nous amène ou pas à développer ce sens civique à l'heure où l'on est amené bien souvent à reprocher aux autres ce que l'on fait soi-même ?

Avant de revenir sur les échanges qui se sont tenus lors de ce débat, commençons par le début : qu'est-ce que la citoyenneté ?

« Né citoyen d'État, libre et membre du souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire » Jean-Jacques ROUSSEAU.

Cette citation ouvre bien le sujet de la citoyenneté car, avant toute chose, la citoyenneté est le fait d'être reconnu comme membre d'une cité, ou plutôt aujourd'hui d'un État. Sous l'Antiquité, le citoyen était celui qui avait le droit de cité.

La citoyenneté comporte des droits civiques, (permettant de participer à la vie publique et politique, d'être électeur ou éligible, de pouvoir être candidat à des emplois publics, d'être juré d'assises...), mais aussi des devoirs et ce, pour le bien de la communauté (paiement de l'impôt par exemple).

Tout en tenant compte de l'individualité de chacun, la citoyenneté est formée de l'ensemble des citoyens, d'où le fait que sa notion même est intimement liée à la nation.

Outre son statut juridique, la citoyenneté se définit aussi par certaines valeurs. Civisme et civilité en sont l'expression, avec la solidarité. Être citoyen, c'est faire vivre cette devise : "Liberté, Égalité, Fraternité".

Mais plus précisément : qu'est-ce que le civisme ?

Lorsque l'on parle « civisme », le premier sens qui nous vient à l'esprit est souvent porteur de contraintes : le respect des lois, des règlements et des codes. Le civisme apparaît alors subi, presque antagoniste à la liberté individuelle. Certes, il existe un code pénal, un code des impôts, de la route ou encore des dizaines d'autres codes et réglementations qu'il convient de respecter pour faire preuve de « civisme », mais ce civisme-là, aux connotations législative et nationale, n'était pas l'objet du débat.

Si l'on se place plutôt d'un point de vue communal, on peut aussi se rendre compte, qu'au-delà de ce civisme que l'on pourrait qualifier de « contraint », existe un civisme « spontané » qui fait toute la richesse de notre commune au quotidien ; encore faut-il avoir une conscience de la collectivité dans laquelle nous vivons, une véritable conscience « politique » au sens premier du terme, celui de la « vie de la cité ». Et de cette conscience naît la connaissance de ses droits en tant que citoyen, certes, mais également de ses devoirs vis-à-vis de cette collectivité.



Le civisme prend donc naissance dans une certaine connaissance des lois, des règles, mais grandit aussi dans une prise de conscience personnelle de son environnement citoyen, amenant alors à un esprit critique.

Combien de fois avons-nous chacun été confronté à un incivisme

« collégial », facteur d'une émulation négative et néfaste, dans le sens où l'incivisme de l'un naît de celui de l'autre ? « Je suis mal garé mais je n'en ai que pour 5 minutes », « Je le fais puisque mon voisin fait pareil », « Il est tard pour tondre mais je n'ai pas eu le temps avant »... Nous avons malheureusement une fâcheuse tendance à sous-estimer la gêne que l'on occasionne aux autres lorsqu'elle contrecarre notre propre intérêt...

Mettre l'intérêt des autres avant le sien, en faisant un effort souvent facile, finalement est la plus belle preuve de civisme.

Parallèlement au concept du civisme se trouve celui de la civilité, proche du savoir-vivre. Dire bonjour, merci, bref être ce que l'on appelle « poli », sont du ressort de la civilité. Il pourrait être aisé de confondre civisme et civilité. Mais si la civilité est d'avantage une manière d'être qui combine respect, politesse et courtoisie à l'égard d'autrui, le civisme va plus loin encore et renvoie précisément au respect, voire à l'engagement, que doit avoir le citoyen pour la Collectivité.

pour le bien de tous



Nous avons la chance de vivre dans une communauté où la civilité est largement répandue. Alors comment passer de la civilité au civisme, ou simplement concilier les deux ? Vers quelles origines peut-on trouver les racines du civisme ? Évoquons alors tout naturellement la famille et l'école...

LA FAMILLE : PREMIÈRES NOTIONS DE CIVISME

La famille est en réalité une petite collectivité avec ses règles de vie, ses droits et ses devoirs. Evidemment, ces règles propres à chaque famille peuvent être très différentes chez les uns ou chez les autres, contrairement aux règles des collectivités qui sont les mêmes pour tous.

La famille se doit donc d'apporter à ses membres ces notions de civilité qui permettent d'évoluer au sein de la collectivité avec aisance et plaisir, en toute moralité : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que les autres te fassent et fait pour les autres ce que tu souhaites que les autres fassent pour toi ». Cette prise de conscience familiale, qui passe par la civilité, devient tout naturellement un début de civisme.



L'ÉCOLE : DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE

Jean-François GUILLERM, Proviseur du Collège de la Mauldre, nous a rappelé qu'outre l'enseignement, l'école a pour mission de transmettre les valeurs de la République, de former des citoyens, au-delà de la cellule familiale. Car si on ne peut pas tout faire au sein même de sa famille, il en va encore plus de soi pour la collectivité. Droits et devoirs, encadrés par la loi ou la morale en vigueur dans notre société, doivent être enseignés afin d'être sus, compris et assimilés. Développer l'esprit critique, le débat, mais aussi l'esprit d'analyse afin d'aboutir à des solutions fait aujourd'hui partie intégrante du rôle de l'école, pour faire prendre conscience que la critique n'amène au positif qu'au travers d'une proposition de solutions.





La bienveillance est à la portée de chacun

Il est alors étonnant de constater que civilité et civisme ont un peu déserté nos sociétés, alors qu'il semblerait que c'était moins le cas par le passé... Alors, avant de tenter de trouver le remède, essayons de poser le diagnostic...

Force est de constater que les sociétés dans lesquelles les individus souffrent ou se sentent mal, que les raisons en soient environnementales, économiques ou sociologiques, amènent ces mêmes individus à se tourner le plus souvent vers une certaine forme d'individualisme quelque peu renfrognée.

Comme l'a souligné le 13 juin le Colonel Laurent CHAVILLON, Directeur des Sapeurs-Pompiers des Yvelines, même les pompiers, dont le volontariat de certains démontre le caractère ultime du civisme, connaissent depuis le début des années 2010 des incivilités méconnues auparavant.

Un changement de générations

Nous pouvons également nous apercevoir que la génération des papys et mamies d'aujourd'hui, nés autour de la seconde guerre mondiale, ont eu une enfance et une adolescence radicalement différente de celles de leurs enfants nés dans les années 60-70. Or, ces mêmes enfants, devenus à leur tour parents, n'ont finalement pas eu une jeunesse si différente de leurs propres enfants nés dans les années 80-90. Première génération de parents « copains » ? On peut se poser la question... Moins de rigueur, moins de règles, moins de devoirs, en tout cas chez certains, ont pu amener à une perte d'encadrement moral, civil et civique.

Le développement de l'attentisme

D'autres facteurs politico-sociologiques existent également : l'évolution de notre société a amené à un développement ces cinquante dernières années de mesures sociales avancées, qu'elles soient médicales ou économiques, bien souvent positives.

Quoi qu'il en soit, il est parfois constaté une tendance de certains à un attentisme surdéveloppé face à une

société que l'on estime redevable en tout domaine : ce qui conduit naturellement à une prise de conscience de ses droits au détriment de ses devoirs ; on connaît les lois qui nous aident, on oublie celles qui nous contraignent. Et pourtant... Toute aide contraint l'aidant... Une notion évidente qui ne l'est pas pour tout le monde.

Les avancées technologiques

Des changements technologiques ont eu des effets inattendus et préjudiciable au civisme : A titre d'exemple, l'augmentation de la résistance à la corrosion des véhicules a conduit à ne plus les protéger, et ainsi à transformer les garages en chambre ou salle de jeu, en considérant le domaine public comme une extension du domaine privé, ce qui, parallèlement à la croissance exponentielle du nombre de véhicules par famille, a transformé les trottoirs en parkings.



On ne s'en rend pas toujours compte, mais une multitude de petits gestes, de petites attentions, rendent la vie beaucoup plus agréable à tous les habitants de notre commune

au quotidien. Et il serait bien dommage de s'en priver, d'en priver la collectivité tout entière et même de se priver de la joie que l'on éprouve à faire preuve de civilité et de civisme.





Vivre la joie d'améliorer la qualité de vie de tous

Le civisme, c'est le pouvoir de chacun de rendre la vie plus agréable aux autres.

Certains de ces gestes sont simples, faire preuve de courtoisie tout simplement.

Laisser les trottoirs aux piétons et aux poussettes



Utiliser la déchetterie pour ne pas polluer la Nature



Respecter ses voisins en limitant les bruits aux horaires de nuisance autorisés.



Ne jamais jeter de mégots dans la rue



D'autres nécessitent une plus forte implication comme donner son temps, son aide, son savoir à la collectivité. Parfois, d'autres efforts sont nécessaires comme favoriser le covoiturage, les transports locaux plutôt que les moyens individuels, ou encore s'investir bénévolement dans le secourisme ou la lutte contre le harcèlement à l'école.



Sidonie KARM
1^{er} Adjoint au Maire,
déléguée Culture,
Fêtes et Cérémonies
et Communication



Olivier LEPRÊTRE
Conseiller municipal,
délégué au numérique
et à l'emploi
Président de GeM Emploi



LA VALEUR DU BÉNÉVOLAT

Michaël Le Saulnier, cofondateur de l'association des Marcheurs Cueilleurs, nous a démontré avec enthousiasme, lors du débat du 13 juin dernier, la force de l'exemple, la capacité d'entraînement, la satisfaction personnelle, ressenties par tous les bénévoles s'investissant pour nettoyer les espaces naturels souillés par manque de civisme.

Avec plus de 70 associations actives pour 6000 habitants, Maule démontre ainsi sa singularité et l'un des effets positifs du civisme. La commune a fait le choix de ne pas municipaliser les activités de certaines de ces associations afin de laisser cette liberté d'initiative aux citoyens, dans le cadre de la loi 1901. Elle a préféré accompagner financièrement leurs projets et les équiper en infrastructure et en matériel. Un adhérent à une de ces associations ne peut que prendre conscience du bénévolat qui fait vivre la structure. Pourtant, aujourd'hui, on constate trop souvent que l'adhérent n'a plus la conscience du bénévole : l'un donne, l'autre prend, moyennant finances ou non, mais le civisme, nous le savons, ne peut fonctionner à sens unique sous peine de s'essouffler.

EN CONCLUSION

La citoyenneté s'acquiert alors que le civisme relève de l'action spontanée uniquement. Un étranger peut être civique sans avoir la citoyenneté. Notons les points communs à tous ces actes civiques : leur caractère spontané, leur portée locale, immédiate, visible. Ceci génère une émulation positive, chaque geste de l'un inspirant et renforçant l'autre dans un cercle vertueux. Et cette conscience de l'autre, ce partage, ce vivre ensemble, c'est le civisme...

L'incivilité : un coût élevé

Par David PiCARD,
Directeur Général des Services



Les incivilités commises sur la commune ne sont pas sans conséquence, notamment financière. Voyez par vous-même à travers cette liste non exhaustive.

Le city stade

5 000 €

En avril 2019, le revêtement du sol souple et les filets de cet équipement sportif ont été brûlés et saccagés.

6 600 €

Le square Gaston Ramon

C'est la somme dépensée fin d'année 2018, pour remplacer les éléments des jeux des enfants détériorés. Or en juillet 2019, nous constatons que le mobilier a de nouveau été dégradé, soit six mois seulement après sa remise en état !

Le parc Fourmont

15 000 €

Depuis 2 ans, le mobilier urbain du parc : tables, chaises et poubelles, est régulièrement vandalisé. Le remplacement des poubelles est prévu d'ici la fin de l'année.

Ces sommes et le temps de nos agents auraient pu être investis dans des projets améliorant votre quotidien.

Les Marcheurs Cueilleurs Maulois



Les Maule Blacks



Saluons, les initiatives citoyennes ou caritatives

Heureusement, et elles sont de plus en plus nombreuses, des initiatives citoyennes voient le jour. Voici quelques exemples parmi les nombreuses actions dont nous avons été les heureux témoins.

ENVIRONNEMENT

Un grand BRAVO pour cette excellente initiative civique de Monsieur Rémi Laurent et de son fils Paul qui ont nettoyé l'entrée du bois de la rue du Puits. À noter que Paul s'est également lancé dans le défi du ramassage des mégots #FillTheBottle. Félicitations à ces jeunes pleins d'Avenir.

L'association des Marcheurs Cueilleurs a également lancé un véritable mouvement solidaire avec les ramassages de déchets collectifs.

Grâce aux nombreux exemples positifs à Maule et ailleurs de ceux qui ont compris l'importance d'une Nature préservée, on peut espérer que ceux qui dégradent notre environnement se fassent toujours moins nombreux.

ASSOCIATIF

Nous pouvons également saluer nos associations mauloises, comme par exemple : Actions pour le Savoir ou La croix Couge parmi celles, très nombreuses, qui œuvrent pour apporter de l'Aide.

Côté sportif, les Maules Black ont également organisé, il y a un an, une manifestation sportive en partenariat avec La Ligue contre le Cancer dont l'ensemble des bénéfices de la journée a été reversé à l'association. Même principe pour Rando Maule, etc, etc... Nous ne pouvons malheureusement pas toutes les citer mais nous sommes profondément reconnaissants de la dynamique positive qu'elles apportent. ■

RANDO MAULE 19



Ville de
Maule

Dim. 27 octobre

**RDV salle des fêtes de Maule
à partir de 7h30**

**randonnées caritatives !
Au bénéfice d'enfants handicapés.**



Des parcours pour tous !

Cyclo • VTT • Marche • Trail

Nouveau : gravel

Tarifs :

8 € pour les licenciés

10 € pour les non licenciés

Gratuit pour les mineurs



**Préinscriptions en ligne
et traces GPS sur
www.maule.fr et ctm-maule.fr**

PLUS D'INFOS :
contact.mairie@maule.fr ou ctm-maule.fr



FFCT - Yvelines
Comité départemental

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr



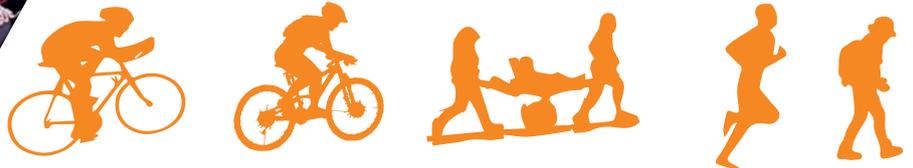
Yvelines
Le Département

RANDO MAULE



Être sportif et solidaire ?
C'est possible !

Huit ans déjà que les Cyclotouristes de la Mauldre (CTM), l'Union Sportive Mauloise Gymnastique Volontaire Randonnée Pédestre et la municipalité organisent la Rando Maule. Pour cette édition, plusieurs nouveautés attendent les participants le dimanche 27 octobre 2019.



L'arrivée du gravel sur les circuits

En plus des disciplines habituelles : le cycloroute, le VTT, la marche et le trail, cette édition accueillera les vélos gravels.

Il s'agit d'un vélo qui permet de rouler sur un terrain polyvalent, un mix entre le vélo de route et le VTT.

S'amuser et réaliser une bonne action

Le prix des inscriptions est de 10€ (et de 8€ pour les licenciés quelle que soit la fédération de vélo ou de marche). Les dons par chèques sont aussi possibles et donneront le droit à une réduction d'impôt (66% du montant du don seront déductibles). L'ensemble des bénéfices sera intégralement reversé à une association oeuvrant pour améliorer la mobilité d'enfants handicapés.

Les circuits de cette édition

Pour cette huitième édition, il sera proposé au départ de la Salle des Fêtes les circuits suivants :

- Cyclo : 31, 54 et 83 km à partir de 7h30. (nouveaux circuits)
- VTT : 20, 41 et 57 km à partir de 8h. (nouveau circuits)
- Marche : 8 et 12 km à partir de 9h.
- Foulée Mauloise : 8, 10 et 20km à 10h.

Cette manifestation est inscrite au calendrier de la Fédération Française Cyclotourisme, ce qui permet à de nombreux clubs d'y participer.

Comment y participer ?

Inscriptions en ligne sur :

www.maule.fr ou www.ctm-maule.fr

ou directement sur place le jour J.

À VOS AGENDAS

le dimanche 27 octobre
Salle des fêtes de Maule

Notre manifestation est soutenue par le Conseil départemental des Yvelines, la ville de Maule et ses commerçants.





Inauguration au complexe sportif du Radet

N'y a-t-il pas d'évènement plus propice que la fête de fin d'année de l'Union Sportive Maule Football, le 30 juin dernier, pour inaugurer le terrain de foot annexe du complexe sportif du Radet ! Merci aux équipes organisatrices de l'association d'avoir accueilli cet évènement entre deux tournois afin de célébrer la fin des travaux.

Une rénovation complète

Les travaux se sont déroulés en plusieurs étapes :

- le traitement de la surface
- la diminution du dénivelé du terrain
- la mise en place de deux cages à onze joueurs et quatre cages à sept joueurs.
- l'intégration d'un système de drainage et d'un système d'arrosage automatique
- le placement d'une main courante autour du terrain.

Un projet soutenu par le Conseil Départemental des Yvelines

Cette rénovation a été financée à hauteur de 55 000€ par le Département, véritable soutien dans l'amélioration de nos équipements municipaux.

Sur la photo ci-contre, de gauche à droite : Pierre BÉDIER, Président du Conseil Départemental, Cyril DANDEVILLE, Président de l'US Maule, Alexandre MARTIN, Adjoint délégué au sport, Laurent RICHARD, Maire de Maule et Philippe CHOLET, Adjoint délégué aux travaux.



SACRÉS CHAMPIONS !

Le vendredi 5 juillet les champions cyclistes d'Île-de-France ont été honorés lors d'une cérémonie de remise de maillots et de cadeaux qui s'est tenue à la salle des Fêtes.

Bravo aux champions de l'USM Cyclisme !

A l'honneur pour leurs nombreux succès nationaux et régionaux : Christophe SANGUEIRO, Amael PICANT, Maxime BOUST, Maxime GARIN, Franck PICANT, William VERLET, Eric MICHOUT.



Trois heureux nouveaux propriétaires de Vélos à Assistance Électrique qui ont bénéficié de la subvention offerte par la Mairie.

Une matinée éco-citoyenne pour un quotidien plus sain

La 10^{ème} édition de la matinée éco-citoyenne de Maule s'est tenue place de la Mairie, mais aussi place du Général de Gaulle, le samedi 29 juin. Une belle occasion d'y rencontrer plusieurs acteurs porteurs de solutions respectueuses de l'environnement. Beaucoup d'entre eux ont proposé des astuces simples à mettre en place pour consommer mieux et autrement.

On les a testé durant cette matinée éco-citoyenne !

Cette année de nombreux exposants sont venus avec des activités à réaliser sur place afin de démontrer avec quelle facilité chacun peut améliorer son quotidien. Nous souhaitons les remercier encore une fois pour leur présence.

- **L'entreprise Go Sport** proposait d'emprunter un Vélo à Assistance Electrique pour effectuer le tour du centre-ville. La subvention offerte par la mairie pour l'achat d'un VAE est toujours d'actualité (voir page cinq du Maule Contacts de juillet/aout)

- **Les associations TISS Santé et Versailles Zéro Déchets** apprenaient à fabriquer soi-même son dentifrice et d'autres produits du quotidien (savon, cosmétiques..)

- **Les Incroyables Comestibles et la boutique Don et Troc** à Maule ont animé un espace de troc offrant une seconde vie aux objets tout comme **l'équipe du Répar'Café**, auscultant et remettant en fonctionnement vos appareils endommagés.

- **La Dame Da**, couturière à Maule, réalisait des démonstrations de permacouture afin de créer des objets réutilisables en tissu.

- **La Roulotte des brebis de Cravent** s'est installée sur la place du marché pour vous faire découvrir ses produits à base de lait de brebis « bio » fabriqués en local (à une vingtaine de km).

- **L'association des Marcheurs Cueilleurs** était mobilisée pour vous présenter leur action sociale et solidaire : marcher en groupe et récolter les déchets croisés au détour d'un chemin. De bons moments de partage tout en ayant un geste envers Dame Nature.

- Deux véhicules électriques **des garages Maulois Peugeot et Renault** étaient exposés pour que chaque visiteur puisse évaluer ces nouveaux véhicules sans essence.

- Les équipes de la **Vitrine du Développement Durable** apportaient de nombreux conseils pour mieux trier mais aussi consommer de manière plus raisonnable et durable.

- Cette année, en partenariat avec l'association Versailles Zéro Déchets, 700 chaussettes ont été collectées en dix jours dans nos structures scolaires avant la matinée écocitoyenne. Elles seront recyclées en fibre textile. Bravo à tous !

Jean-Christophe SEGUIER
Adjoint au Maire,
délégué Environnement, Santé
et Handicap





Déchetterie d'Épône



La déchetterie se situe Route de Nézel lieu-dit « Les Beurrons » - 78680 Épône
09 83 65 30 70

Si vous n'avez plus l'ancien badge vous devez vous munir :

- de votre carte d'identité
- de la carte grise de votre véhicule
- d'un justificatif de domicile

pour en obtenir un nouveau.

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi, mercredi, samedi : 9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi : 14h - 19h
Dimanche : 9h - 12h

Pour les particuliers l'accès est gratuit, limité à 1m³ par semaine, sur présentation du badge.



Flash info

Les encombrants et les déchets verts doivent être sortis la veille du ramassage. Les sacs à déchets verts sont limités à 6 par foyer et ramassage, les encombrants à 1m³ par foyer. Ceci afin de tenir compte des capacités des camions et de limiter le travail des employés. Pour les plus grands terrains, il convient de répartir tontes et élagages sur quelques semaines ou d'utiliser la déchetterie.



L'association *Les Marcheurs Cueilleurs* a remporté le Prix Feuilhade remis par l'Institut de France pour la solidarité de proximité 2019.

Leur projet " Ramassage de déchets et sensibilisation" a été primé.

Ce prix est la consécration d'un investissement sans faille de tous les adhérents et démontre l'importance de leur mission dans le quotidien des français. Il est une étape forte de leur parcours qui a débuté en septembre 2018 et qui a vu le soutien important de leur parrain Yann Arthus-Bertrand.

Grâce à ce prix, l'association franchit une nouvelle étape et promet à tous ceux qui les suivent et à leurs futurs membres de continuer à porter leur engagement avec toujours plus de positivité, de solidarité et de proximité.

Rapellons qu'une section de Marcheurs Cueilleurs se développe à Maule depuis un an.





Le hérisson une espèce à sauvegarder

À l'hiver, le hérisson s'arrête de manger et rentre en hibernation. C'est pourquoi à l'automne, ces petites pelotes d'épines se doivent de faire le plein de nourriture afin de survivre jusqu'au printemps. Dès la diminution de la durée du jour et la baisse de la température extérieure, le hérisson plonge dans des siestes de plus en plus longues, jusqu'à se mettre en hibernation totale au mois de novembre.

Menacé de disparition à cause entre autres des pesticides et surtout des voitures, il reste cependant bien présent dans nos jardins maulois. Alors apprenons à mieux connaître ces petits animaux surnommés « amis du jardinier»...

Un peu d'histoire...

Pour les Romains de l'Antiquité, le hérisson prédisait l'arrivée du printemps : lorsqu'il sortait de son nid après l'hibernation, s'il voyait son ombre et prenait peur pour faire demi-tour et retourner se cacher, on disait que l'hiver durerait six semaines de plus... dans le cas contraire, le printemps était installé. Aujourd'hui cette tradition existe encore dans certaines de nos régions mais s'appelle le jour de la marmotte où cette dernière a supplanté le hérisson.

Au Moyen-Âge, la tradition paysanne l'accuse de voler le lit, de têter les vaches la nuit et en fait un porte-malheur s'il est aperçu dans un potager.

Mais bien au contraire, ce petit animal aux yeux malicieux et au petit nez pointu est un bienfait pour nos jardins.

US ET COUTUMES D'ANTAN

Au Moyen-Âge, on pensait que les cendres de la peau du hérisson pouvait enrayer la calvitie. On pensait également que la vision de nuit pouvait être grandement améliorée en mangeant l'œil droit du hérisson, sous réserve de l'avoir préalablement fait frire dans de l'huile de lin.



Sidonie KARM
1^{er} Adjoint au Maire,
déléguée Culture,
Fêtes et Cérémonies
et Communication



Que mange le hérisson de nos jardins?

Coléoptères, sauterelles, insectes à carapaces ou autres, vers de terre, limaces et escargots, cloportes, araignées, sont des mets de choix pour nos amis du jardin. A l'occasion, il fera festin de petits champignons, baies ou fruits mûrs tombés au sol, de petits œufs tombés au sol...

La nuit, le hérisson veille au jardin et mange toutes les bestioles pouvant nuire aux plantations.

HALTE AU LAIT ET AU PAIN

Pour aider le hérisson à prendre des forces avant l'hibernation, laissez des croquettes ou de la pâté pour chien ou pour chat à disposition sous une assiette. Le hérisson aura l'idée de retourner l'assiette contrairement au chien et au chat à priori...

Mais surtout ni lait ni pain, pouvant causer de graves dysenteries mortelles...

Petit mais costaud

Le hérisson est presque totalement nocturne et dort près de 18 heures par jour. Son territoire peut être de plusieurs hectares. C'est un excellent grimpeur, capable d'escalader un grillage de deux mètres de haut ou de grimper en haut d'un arbre fruitier. On a même vu des hérissons se promener sur le faîte des toits. Le redescendre ? Facile... le hérisson se met en boule et se laisse tomber au sol !

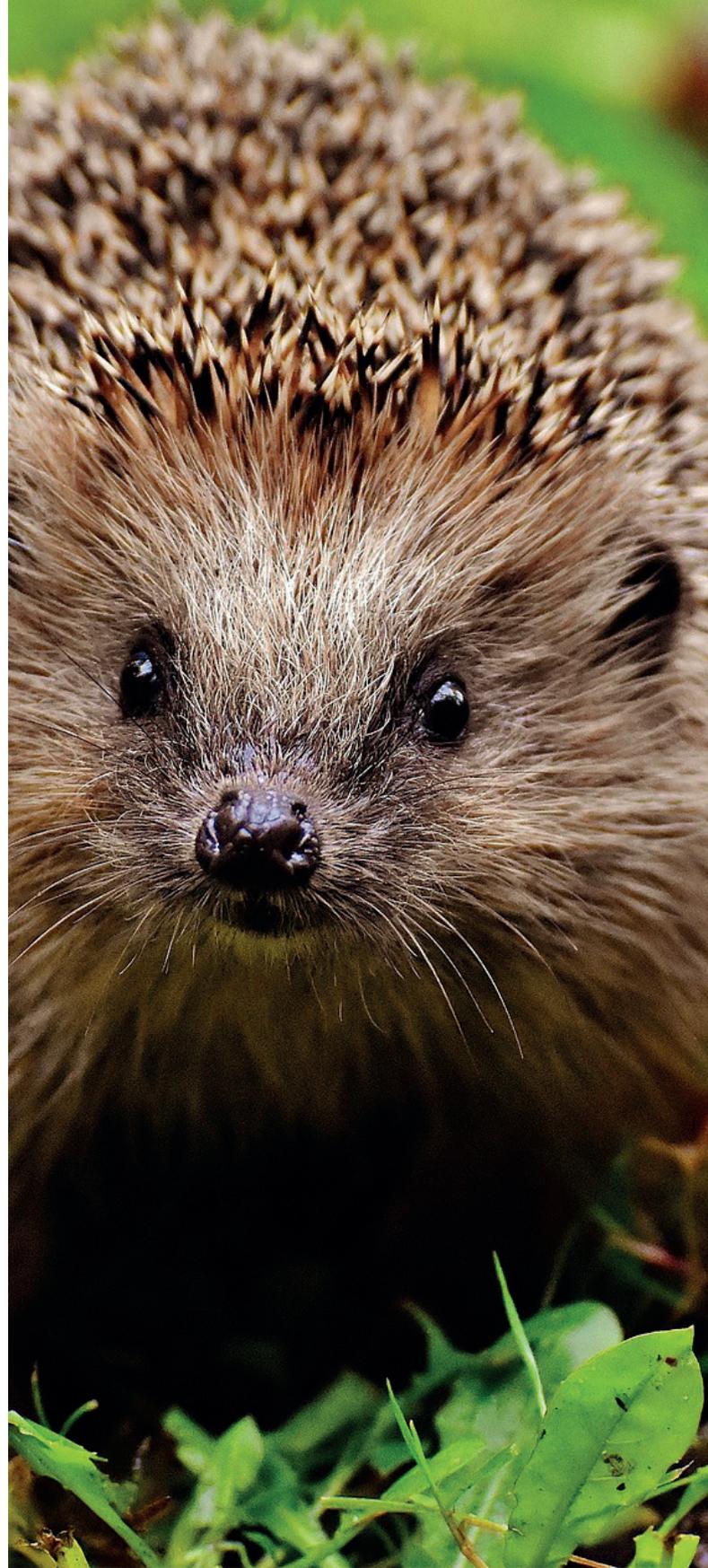
LA SAVIEZ-VOUS ?

Les piquants du hérisson sont en fait des poils agglomérés très durs qui ne lui servent qu'à se défendre des attaques des prédateurs...

Espèce protégée

Aujourd'hui le hérisson est une espèce protégée dans toute la communauté européenne : « il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser, de le mettre en vente ».

France Nature Environnement décerne le prix du « hérisson de cristal » destiné à mettre en lumière des personnalités et leurs initiatives favorables à l'environnement.



LE BÉBÉ DU HÉRISSON

Le petit du hérisson est appelé le choupisson, sans aucun caractère officiel. Que ça reste entre nous !



INFO TRAVAUX

Travaux d'enfouissement rue d'Agnou et rue Saint-Vincent

Le lundi 9 septembre 2019 vont débiter les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone, fibre optique) et les travaux de remplacement de l'éclairage public rue d'Agnou et rue Saint-Vincent.

Sécuriser et embellir vos rues

Si cela peut occasionner quelques désagréments, en particulier pour les riverains, ces travaux offrent un double avantage : non seulement l'esthétique urbaine s'en trouve grandement améliorée grâce à la disparition des fils et poteaux, mais c'est surtout la sécurité qui est de fait accrue. En effet, les réseaux enterrés ne sont plus soumis aux aléas climatiques par exemple, et tout risque de chute et de coupure se trouve écarté.

Malgré ces avantages certains à terme, la circulation s'en trouvera perturbée durant la période desdits travaux.

L'enfouissement des réseaux rue d'Agnou et Saint-Vincent se déroulera progressivement par tronçons de 150 mètres et se segmentera en 5 phases.

La société VALIUM en charge des travaux avertira de manière plus précise les riverains, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, des dates exactes, sachant qu'il faut compter environ 2 semaines de travaux par tronçon.

PHASE 1 : DU 9 SEPTEMBRE À LA 3^{ÈME} SEMAINE DU MOIS

Travaux du chemin Neuf au n°35 de la rue Saint-Vincent

PHASE 2 : DE LA 3^{ÈME} SEMAINE DE SEPTEMBRE À LA 1^{ÈRE} D'OCTOBRE

Travaux du n°35 de la rue Saint-Vincent à la rue Émile Réaux

PHASE 3 : DE LA 1^{ÈRE} SEMAINE D'OCTOBRE À LA 4^{ÈME} SEMAINE DU MOIS

Travaux de la rue Émile Réaux au n°10 de la rue d'Agnou

PHASE 4 : DE LA 4^{ÈME} SEMAINE D'OCTOBRE À LA 1^{ÈRE} DE NOVEMBRE

Travaux du n°10 de la rue d'Agnou au croisement boulevard des Fossés

PHASE 5 : DE LA 2^{ÈME} SEMAINE DE NOVEMBRE À LA 4^{ÈME} DU MOIS

Travaux du boulevard des Fossés au 66 allée de Sancy



La rénovation du groupe scolaire René Coty arrive à son terme

Après plus de deux ans de travaux, le projet de rénovation des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire René Coty touche à sa fin. Les élèves et l'ensemble de l'équipe encadrante vont en profiter pleinement lors de cette rentrée 2019.

Un bâtiment historique

Construite en 1960, l'école René Coty abritait à l'époque les classes de Maternelle et du Collège. Maule comptait alors près de 3000 habitants. La construction du collège de la Mauldre dans les années 70 a modifié l'occupation du bâtiment qui accueille désormais pour partie les classes de Primaire et de Petite Maternelle.

Malgré de nombreuses améliorations apportées au fil des ans, la construction ne répondait plus aux exigences actuelles tant en terme d'accessibilité, de confort que d'économies d'énergie.

Un projet de grande envergure

La municipalité a entrepris une réflexion sur la rénovation du bâtiment dès 2014 mais les conditions financières n'étaient pas réunies pour mener à bien ce gros investissement de plus de 2,5 M€, le plus important de ce mandat (pour mémoire la rénovation de Charcot réalisée en 2010 et 2011 avait coûté 1,5M€).

Ce n'est qu'en 2017, assurée d'un co-financement Région-Département-État à hauteur de 70% que la commune a pu engager les travaux, seuls 30% restant à sa charge.

Une continuité de fonctionnement

Le phasage des travaux sur trois ans initialement, et sur à peine plus de deux ans finalement, a permis, en

concertation avec l'équipe enseignante, de maintenir le fonctionnement des classes sur le site tout en procédant aux différentes améliorations et modifications du bâtiment, le plus lourd étant fait pendant les vacances scolaires.

Deux ans de rénovation

L'ensemble des classes a été rénové, ainsi que les sanitaires et la salle de restauration. Le bâtiment a été isolé par l'intérieur, toutes les circulations revues et un ascenseur mis en place. La charpente a été totalement repensée en y intégrant une ventilation double-flux et des panneaux photovoltaïques. La chaufferie a été optimisée pour passer à un système et une alimentation gaz plus économiques.

Des modifications de façades seront effectuées à l'automne pour donner au bâtiment un aspect plus chaleureux.

La rentrée 2019 s'effectuera donc dans un environnement totalement nouveau, fonctionnel et confortable pour les élèves comme pour les enseignants.

Que ces nouvelles conditions d'apprentissage favorisent la joie d'apprendre et l'épanouissement de nos enfants, c'est notre vœu le plus cher !

Hervé CAMARD
Adjoint au Maire,
délégué à l'Urbanisme



Philippe CHOLET
Adjoint au Maire,
délégué Travaux,
et Sécurité des bâtiments



VIE ASSOCIATIVE

INFORMATIONS

MAULE

Dimanche 15 Septembre 2019

Brocante / Vide grenier

Interdit aux professionnels



Centre ville, sur la place du marché de 8h à 18h

Restauration sur place

Information et réservation au

01.30.90.89.65 (Fleur en Scène)



FOIRE D'AUTOMNE
Artisanale et commerciale

5 & 6
OCTOBRE

ANIMATIONS DIVERSES
RESTAURATION SUR PLACE

Salle des Fêtes à Maule
Chaussée Saint-Vincent
10h à 19h

Renseignements et organisation au :
06 76 84 07 59

ACAPLM (commerçants maulois)

BEAUX ARTS DE MAULE

Année 2019-2020

L'association des Beaux-arts de Maule propose :

- pour les enfants de 6 à 18 ans des cours d'arts plastiques tout au long de l'année ainsi que des stages de dessin ou loisirs créatifs pendant les vacances scolaires,
- pour les adultes des cours de dessin ou peinture ainsi que des stages de modelage ou peinture tout au long de l'année, plus un atelier libre deux fois par semaine.



Dates des stages du 1^{er} trimestre

ADULTES

Modelage avec Claire Deschamp

7 et 10 octobre

2 et 5 décembre

Peinture avec Laetitia Ruquier

30 sept et 1er octobre

4 et 5 novembre

ENFANTS

Loisirs créatifs avec Eugénie

21 au 25 octobre 2019

Dessin avec Eugénie

21 au 25 octobre 2019

Tarifs des cours :

300€ pour les cours à l'année +adhésion

Atelier libre : 10€ pour l'année

Cours :

Adulte cours dessin lundi soir, cours peinture vendredi après-midi.

Enfants cours arts plastiques les mardi, mercredi, vendredi ou samedi suivant l'âge.

Pour renseignements et inscriptions rendez-vous au forum des associations le dimanche 8 septembre salle des fêtes de Maule.Plus d'info sur notre page facebook

« Beaux arts de Maule »

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

Avec l'ACIME...

UN APRÈS-MIDI D'AUTOMNE À PARIS

Samedi 5 octobre

Promenade commentée par Michel Lahaie dans le quartier du parc Monceau.

Ouvert à tous, renseignements et inscriptions au 01 30 90 84 26



PUBLICATION

Revue annuelle : *Chroniques du Pays de Mauldre*

Le n°46 sera disponible au Forum des associations.

Vous découvrirez, grâce à des archives privées, la vie méconnue de l'historien de Maule, Emile Réaux, une nouvelle chronique « Restaurer et protéger les monuments historiques » dans ce numéro, l'église de Maule et bien d'autres articles...



SUR VOS AGENDAS

- dimanche 17 novembre à 17h conférence "14-18 une guerre qui n'en finit pas."
- dimanche 1^{er} décembre à 17h conférence avec vidéo projection "Imagerie médicale : voyage dans notre corps".

Retrouvez-nous sur notre site



Actions Pour le Savoir

Année scolaire 2019/2020

Bât. des Instituteurs
Ecole René Coty Maule
Rue des Vergers
3ème étage, porte face



Pour l'accompagnement scolaire

Nous aurons besoin de bénévoles
les lundis, mardis, jeudis de 17h à 18h
pour aider les enfants du cycle élémentaire à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons.

Nous recherchons également des étudiants rémunérés
les lundis et jeudis de 18h à 19h
pour aider les collégiens dans leurs devoirs.
Si vous avez au minimum une heure libre par semaine, rejoignez-nous !

Pour l'alphabétisation et la remise à niveau en français

Nous accueillerons les auditrices et auditeurs à partir du 1er octobre.

TARIFS enfants

45 € et 25 € à partir du 2ème enfant

TARIFS adultes

60 € et 40 € pour le 2ème de la même famille

Inscriptions au FORUM des associations

Contacts : Nadine MORISSON 01 30 90 87 49

Jacques ERARD 01 30 90 60 61

ACAD'OR



VOUS AVEZ PLUS DE 55 ANS OU VOUS ETES RETRAITES (seul (e) ou en couple) ET VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS DIVERTIR, DE SORTIR A DES TARIFS « GROUPE » TOUT COMPRIS ALORS REJOIGNEZ NOUS... SANS SOUCI D'ORGANISATION NI DE TRANSPORT.

ADHERENT OU PAS, VOUS ETES LES BIENVENUS.

VOICI NOTRE PROGRAMME DE à SEPT. À DEC 2019

.....ON VOUS ATTEND NOMBREUX.....

SEPTEMBRE : VISITE DU CHÂTEAU de CHÂTEAUDUN et des GROTTES de FOULON avec REPAS (reste qq places)

OCTOBRE : VOYAGE 4 J EN ALSACE (inscript. urgente)

NOVEMBRE : BALLET de « CASSE NOISETTE » (complet)

DECEMBRE : ILLUMINATIONS de PARIS
DINER-CROISIERE

POUR 2020 le PROGRAMME sera disponible en NOVEMBRE 2019

ATTENTION nouvelle ADRESSE MAIL ET CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, VENEZ VOUS DISTRAIRE DANS LA BONNE HUMEUR TOUS RENSEIGNEMENTS SOUHAITES SI VOUS ETES INTERESSE(E)

SITE INTERNET acad-or.fr

ADRESSE MAIL acador.maule@orange.fr

N° Tél. 06 80 20 03 25

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019



PRÉSENTE
CONCERT LIVE

ROCK'N'BEER

SINCE 2013

AVEC

**Black
Cover**

CLASSIC ROCK COVERS

AVEC

KEITEL

DJ SET ROCK / ELECTRO

BIÈRES ARTISANALES
LA MAULOISE

SALLE DES FÊTES DE MAULE

ADHÉRENT : ENTRÉE GRATUITE - NON-ADHÉRENT : 5€

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



**Association des Anciens
Elèves des Écoles
Publiques de MAULE**

**Vous êtes tous invités au
GRAND BARBECUE**



**Dimanche 15 Septembre 2019
à partir de 12 heures
au CHAMP DE TIR à Maule**

Participation (vin non compris):

Adhérent : 20 €

Non Adhérent : 25 €

Enfant de moins de 13 ans : 15 €

Inscription et règlement:

avant le 8 Septembre 2019

auprès de Michel ALEXANDRE

5, rue du Buat – 78580 - Maule

Tél. 06 81 25 60 11

Le Champ de Tir ?

Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est un endroit merveilleux qui domine Maule, lieu préservé, calme, verdoyant où l'on passe de bons moments dans sa clairière ombragée.

Voici une occasion pour le découvrir.

L'ASSOCIATION MILLE ET UN FILS PRÉSENTE



4^e édition
SALON

**MILLE
ET UN
FILS**

**2€
ENTRÉE**

BRODERIE, COUTURE, TRICOT, DENTELLE
PATCHWORK ET MILLE ET UN AUTRES FILS

12 OCT. 2019 10H - 18H

13 OCT. 2019 10H - 17H

THOIRY 78770

SALLE POLYVALENTE - RUE DES VIGNETTES

www.salon-milleetunfils-thoiry.com

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

Café - Théâtre à Maule
LES 3 COUPS Novembre 2019

LES DESSOUS DE MARIANNE
de Germaine PLANSON



V. 22-21H
S. 23-21H
D. 24-15H
V. 29-21H
S. 30-21H

12€ Les 2 Scènes 8€
Tarif 8€ : enfants-12 ans & Handicapés

06.62.82.20.49  06.61.11.91.21
marilyn.merle@free.fr Les Automnales <http://les-3-coups.fr>

Réservez votre soirée en renvoyant le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement à l'ordre de « Les 3 Coups » à :

Marilyn MERLE / LES 3 COUPS (06.62.82.20.49)
10 Rue des Blondeaux - 28260 SOREL MOUSSEL

Mme /Mr

Adresse:.....

.....

Tél. :

Courriel :

souhaite réserver pour "Les Dessous de Marianne"

..... Places X 12€ Places X 8€ (-12ans/handicapés)

- VENDREDI 22 nov. 2019 (21H)
- SAMEDI 23 nov. 2019 (21H)
- DIMANCHE 24 nov. 2019 (15H)
- VENDREDI 29 nov. 2019 (21H)
- SAMEDI 30 nov. 2019 (21H)

SOIT UN TOTAL DE Euros

Vos places seront, comme d'habitude, à retirer à l'accueil le jour de votre réservation.



MARCHE POUR MARYLOU

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre et l'association de randonnée pédestre Aulnay Rando s'associent pour organiser la Marche pour Marylou le dimanche 6 octobre, 9h, à la Salle du Cèdre de Bazemont. Lors de cet évènement, vous pourrez participer à deux balades au choix :

- une randonnée d'une dizaine de kilomètres, soit trois heures de marche environ, organisée par Aulnay-Rando

- une balade historique d'une heure et demie, commentée par Christiane Hubert, membre de l'ACIME.

Une participation minimum de 3€ est demandée et l'ensemble des dons sera intégralement reversé à l'association "Les sourires de Marylou", aidant les enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale.

Informations pratiques :

Accueil dès 8h30.

Départ pour la randonnée à 9h - Départ pour la balade commentée à 10h30.

Pot de l'amitié offert par le Comité de Jumelage vers 12h - 12h15.

Contact : Michel Contet - michel.contet@wanadoo.fr - 06 10 10 66 90

site web : www.cjmvn.free.fr



VACANCES D'AUTOMNE



DU 21 AU 31 OCTOBRE 2019

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 9 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2019

CCGM : DU 23 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2019

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances il faut :

Remplir la fiche sanitaire bleue 2019-20 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certain que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.

ANNULATION SANS FACTURATION JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2019

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.- Tél. : 01 30 90 80 79



À vos cartables **c'est la rentrée !**

Le temps des vacances se termine, une nouvelle année scolaire débute avec des locaux rénovés et une meilleure sécurité aux abords des écoles.

Nos écoles modernisées

La rentrée cette année sera incontestablement marquée par l'inauguration de l'école Coty que nous prévoyons pour le moment le 4 octobre. Bien entendu, les enfants et toute l'équipe pédagogique profiteront de toutes ces installations neuves dès la rentrée.

C'est une aventure qui s'achève après de longues études, des échanges soutenus parfois complexes avec la Région et le Département mais finalement couronnés de succès pour obtenir les subventions avant d'engager les travaux. C'est vraiment une belle réussite dont nous pouvons tous être fiers : nous avons transformé tous ensemble le quotidien des enfants et des enseignants.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir été combattifs et persévérants. Cet investissement de 2,5 millions a finalement été financé à 70% par la Région, le Département et l'Etat, qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Seuls 30% sont restés à la charge de la commune (au départ c'était 55% à notre charge et 45% de subventions).

Nous remercions très chaleureusement également tous ceux qui se sont impliqués ou qui ont participé à la concrétisation de cette totale rénovation réalisée en à peine plus de deux ans alors que nous avons élaboré initialement un planning de travaux sur trois ans

Indépendamment des importants travaux de Coty, nous avons poursuivi notre programme d'investissement dans l'autre groupe scolaire de notre commune. Cette année nous avons mis l'accent, entre autres, sur l'école élémentaire Jean-Baptiste Charcot avec la rénovation complète et l'isolation des toilettes extérieures, la mise en place de faux plafonds, la ventilation et la peinture de deux classes ainsi que le ravalement des deux façades du bâtiment qui donnent sur la rue du Clos Noyon. Tous ces travaux sont budgétés, il sera toutefois difficile de tous les réaliser pendant les congés. Tout sera achevé au plus tard pendant les vacances de la Toussaint. Nous avons également voté un important budget pour l'achat de mobiliers, l'ensemble des classes de Coty seront dotées de nouveaux équipements.

RÉFLEXION

Les origines de l'école René Coty

Nous avons engagé des recherches pour comprendre les raisons qui ont conduit à baptiser notre école mauloise du nom de ce président de la 4^{ème} République. Quel lien avait-il avec Maule et qu'est-ce qui a inspiré ceux qui ont fait le choix de l'honorer en donnant son nom à cette école (qui était un collège et une maternelle au début des années soixante).

Quoi qu'il en soit, l'équipe enseignante de Coty a émis le souhait de profiter de l'inauguration des bâtiments rénovés pour changer le nom de l'école : les avis, dont ceux de l'équipe municipale, étaient partagés mais plutôt favorables. Cependant cet éventuel changement

chagrînait certains Maulois qui ont grandi dans cette école et y ont laissé beaucoup de bons souvenirs.

Les enseignants nous ont déjà transmis quelques propositions de personnalités féminines : Maryse Bastié, Jacqueline Auriol, Nadia Boulanger, Colette Besson, Florence Arthaud et nous avons ajouté Lucie Aubrac. Nous vous laissons approfondir leurs parcours et leurs exploits respectifs sur internet : cette liste n'a bien entendu pas la prétention d'être exhaustive. Avant de prendre une décision, il paraît raisonnable de prendre un peu de temps pour bien y réfléchir (y compris avec les enfants). Votre avis sera le bienvenu !

ZOOM SUR

Demande de réouverture d'une classe

Préoccupant est le combat que nous menons ensemble avec les enseignants et les fédérations de parents d'élèves pour obtenir de l'académie la réouverture d'une classe à l'école maternelle Coty. La décision de fermeture par l'Inspection Académique a été prise en avril et elle pouvait se justifier par des prévisions d'effectifs sous-estimées. Depuis, les inscriptions se sont multipliées pour atteindre un nombre d'enfants plus important que l'an dernier, soit 179 enfants pour les deux maternelles (dont des enfants qui nécessitent un accompagnement particulier) contre 170 lors de la rentrée dernière. Malgré plusieurs courriers au directeur Académique et une motion votée à l'unanimité du conseil municipal, nous sommes toujours dans l'attente d'une décision ! Nous devons à priori attendre le comptage de la rentrée. Cette non-réponse est pour le moins choquante et incompréhensible.



Transports scolaires

Nous avons été confrontés à un réel problème concernant les inscriptions, le site d'Île-de-France Mobilités a été bloqué du 13 juillet jusqu'au 20 août 2019. Comme d'habitude nous avons mis tout en œuvre pour palier ce dysfonctionnement.

Pour votre information le Syndicat Mixte Intercommunal a reconduit à l'unanimité le montant de la participation au transport pour les élèves du collège, soit 50€ et ce, malgré la hausse de la part qui est déjà à la charge des Communes. Ceci a pour objectif de ne pas augmenter la participation financière des familles au transport scolaire de leurs enfants.

Nous vous rappelons que le deuxième passage mis en place l'année passée, le matin et le soir pour les élèves du collège a entièrement été pris en charge par Île-de-France Mobilités Par ailleurs, le circuit Coty-Charcot-Collège de la Mauldre pour les élèves demeurant à la résidence Dauphine, à la Tourelle ou au boulevard des Fossés est financé par la commune de Maule ainsi que tous les transports des élèves de maternelles et d'élémentaires.

Enfin le Syndicat Mixte Intercommunal poursuit ses participations financières au Collège sur les transports associés à des sorties, l'achat de livres et certains projets pédagogiques. ➡



Salle de l'école maternelle René Coty rénovée



ON FAIT LE POINT

La sécurité aux abords des écoles

Grâce à un véritable travail d'échanges et de concertations avec les fédérations de parents d'élèves, les policiers municipaux, la gendarmerie et les services techniques, nous avons résolu le problème de sécurisation des abords des écoles Coty élémentaire et Charcot maternelle. Nous avons libéré le matin et le soir le parking situé devant le gymnase Saint -Vincent, installé des panneaux de limitation de vitesse et des éclairages de passage piéton de couleur bleu. Quant à Charcot maternelle nous avons reculé les barrières afin que les voitures puissent se garer tout le long, matin et soir seulement pour respecter le plan Vigipirate toujours en vigueur.

ACTUALITES JEUNESSE

RENTRÉE 2019



La rentrée du périscolaire

Périscolaire

Nous accueillons plus de 250 enfants en moyenne dans nos garderies scolaires et nous servons plus de 500 repas par jour. Nous n'avons que des retours positifs sur ces deux prestations ; particulièrement sur la restauration scolaire qui fait l'unanimité, les menus sont sélectionnés avec beaucoup d'attention en notre présence et celle des fédérations de parents d'élèves et intègrent 20% de produits BIO.

La fête de fin d'année réalisée en partenariat avec les équipes d'animation, les fédérations de parents d'élèves et la participation des enseignants a été une réelle réussite, jamais la fréquentation n'a été aussi importante. Un grand merci pour le soin apporté à la préparation de cette manifestation, la qualité des spectacles et pour toute cette belle implication.

Voilà chers parents, il me reste à vous souhaiter une très belle rentrée, une année de réussite pour vos enfants, et sachez très simplement que nous restons à votre écoute. ■

Centre de loisirs et Planète jeunes

Nous avons en cours d'année pris la décision, en accord avec les parents concernés, de transférer les enfants de CM2 du Centre de loisirs à Planète jeunes pour répondre à plusieurs objectifs : augmenter la capacité d'accueil du Centre de loisirs, optimiser la structure Planète jeunes et faire connaître la structure à de potentiels adhérents dès la 6^{ème}. Le succès est tel que les prévisions d'inscriptions pour la rentrée vont peut-être compromettre le renouvellement de l'opération. Nous nous réjouissons de constater, qu'après une période où nous nous sommes interrogés sur la pérennité de cette structure, le retour à un niveau de fréquentation, stable et satisfaisant, permet de nouveau d'inscrire Planète jeunes dans les projets porteurs.

Alain SENNEUR

Adjoint au Maire
délégué aux affaires scolaires, périscolaires
et à la Jeunesse
Président du Syndicat Mixte



Calendrier des inscriptions

2019/2020

Vacances d'automne

du 21 au 31 octobre

Maulois : du 9 sept. au 6 oct.

CCGM : du 23 sept. au 6 oct.

Vacances de Noël

du 23 décembre au 3 janvier

Maulois : du 4 nov. au 8 déc.

CCGM : du 18 nov. au 8 déc.

Vacances d'hiver

du 10 au 21 février

Maulois : du 4 au 26 janv.

CCGM : du 13 au 26 janv.

Centre de loisir de Maule
54 chemin de la Cressonnière
78580 Maule
Tél : 01 30 90 80 79
centre-loisirs@maule.fr



Les vacances au Centre de loisirs



1^{ER} FESTIVAL BD GALLY-MAULDRE

14 & 15 SEPTEMBRE 2019
SAINT-NOM LA BRETÈCHE

30 AUTEURS

ANIMATIONS
EXPOSITIONS
STANDS DE BD

SAMEDI & DIMANCHE
10H-18H
ENTRÉE LIBRE

ESPACE CULTUREL
JACQUES KOCIOUSKO MORIZET



FESTIVAL BD GALLY-MAULDRE





POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Adjoint technique polyvalent
- ▶ Agent d'entretien cantine
- ▶ animateur scolaire
- ▶ Assistante administrative
- ▶ Assistant comptable
- ▶ Assistante commerciale
- ▶ Caissière boucherie
- ▶ Commis de cuisine
- ▶ Direction service accueil jeunes
- ▶ Direction service urbanisme/ environnement
- ▶ Direction Services Techniques
- ▶ Employé libre-service polyvalent
- ▶ Garde enfants/ménage
- ▶ Opérateur Industrie polyvalent
- ▶ Responsable commercial
- ▶ Secrétaire
- ▶ Télévendeuse

GeM-Emploi - Gally et Mauldre Emploi

Vous êtes à la recherche de compétences ?

Nous vous aidons à définir le poste et vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou chercher à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les entreprises, les collectivités, les particuliers recherchant vos compétences.

Vous avez besoin d'un accompagnement ?

Nous vous mettons en relation avec un coach ou vous orientons vers l'organisme approprié.

Vous devez remplir des documents administratifs ?

Nous vous aidons à les renseigner ou mettons un ordinateur à votre disposition.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

Si vous êtes intéressés par une formation en bureautique, contactez-nous au 01 30 90 86 25



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous l'après-midi
- permanence les lundis, mercredis et vendredis matin à Maule, place de la Mairie.



L'Atelier du Débuché prend racine à Maule

En remontant la rue Parisis, au numéro 9, François BERTRAND, « chirurgien des meubles », vous attend dans sa boutique pour rénover votre mobilier. Le bois, les meubles anciens, sont ses passions, transmises par son arrière-grand-père maternel, menuisier dans le Limousin.

François ne suit pas la tradition familiale dans ses débuts de carrière. Ce n'est qu'en 2017 qu'il amorce un changement de vie pour revenir à ses racines en suivant une formation de restaurateur en meubles d'arts.

En 2019, il crée sa société et se met à la recherche d'un local dans la région. C'est à Maule, en mai, que son aventure commence. Le local est au centre de notre commune, orienté plein nord et sans soleil. Deux détails non négligeables pour un professionnel car le bois a horreur des changements de température et des ultra-violets.

En plus de proposer ses services en restauration pour toutes tailles de meubles, tous types de bois et en marqueterie, François met à votre disposition son espace, ses outils et son expérience. Vous pouvez venir directement dans son atelier et y réparer vos meubles sous son œil d'expert. Comptez 10€ de l'heure, 30€ la demi-journée et 50€ la journée.

Et pourquoi le Débuché comme nom ? Car c'est l'endroit où le gibier sort du bois, dénomination en mémoire de son père. Une véritable histoire familiale.

Atelier du Débuché : 9 rue Parisis à Maule

<http://latelierdudebuche.fr> - contact@latelierdudebuche.fr - 06 81 31 60 03



FLASH INFOS

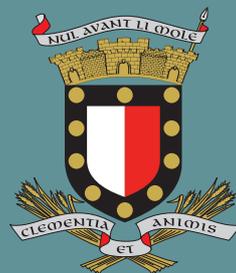
"Louise de toi" votre magasin de prêt-à-porter pour femmes a déménagé au numéro 12 de la Place du Général de Gaulle.
Tel : 01 30 90 13 99



Djina, gérante du "Marché Crétois" s'envole vers de nouvelles aventures. Un grand merci de nous avoir régalingé de produits typiques pendant de nombreuses années.



20^e Salon des Arts du Val de Mauldre

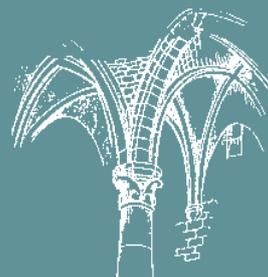


Ville de
Maule

14 au 21
septembre

Salle du Prieuré
Espace Culturel
Marcel Tréboit

Samedi - dimanche
10h - 12h et 14h - 18h
Mercredi - jeudi 14h - 18h



Renseignements 01 30 90 49 12 / 17 - www.maule.fr



La façade sud du prieuré jouxtait d'autres bâtiments aujourd'hui disparus.

Trois fermes : la Baste, Beaurepaire, le prieuré

14 juillet 2019, encore une soirée réussie à Maule. À Paris, le 14 juillet 1789, on prenait la Bastille. Et à Maule ? La vie continuait comme si de rien n'était. Ainsi ce même jour, les Dames de Montfort, congrégation religieuse propriétaire de la ferme de la Baste, signaient un bail avec P. Mussard qui devenait leur fermier. Cette ferme, aujourd'hui disparue, était située à l'approche d'Andelu.

Mais d'autres événements allaient se précipiter. La nuit du 4 août, l'assemblée vote à Paris l'abolition des privilèges puis, dans les jours suivants, décrète l'égalité devant l'impôt. Cette mesure ne remédie pas à la crise financière. Aussi le 12 novembre, sur proposition de Talleyrand, les biens du clergé sont nationalisés.

Quelles étaient donc les propriétés ecclésiastiques qui, à Maule, allaient être concernées par cette mesure ? Il y avait bien sûr les multiples parcelles appartenant aux paroisses Saint-Nicolas et Saint-Vincent. Mais surtout trois fermes : Beaurepaire et le prieuré, propriété des Oratoriens de Paris et la Baste, propriété d'une congrégation de Montfort, C'est la ferme de la Baste qui sera vendue la première. Les archives nous apprennent qu'elle comportait un corps de logis, une grange, une étable, une bergerie, un jardin enclos et 152 arpents de terres labourables et 8 arpents de prés, soit l'équivalent de 80 hectares de terre divisées en 114 pièces.. La vente par adjudication a lieu au district de Saint-Germain-en Laye en l'hôtel Créqui, rue des Récollets. C'est un Maulois, Jean Legoux, ancien laboureur- c'est-à-dire propriétaire- qui acquiert La Baste en 1791. Tout a disparu vers 1830.

En 1793, c'est la ferme de Beaurepaire qui est mise en vente. Elle se composait d'une maison, d'une grange, d'une bergerie, de 91 hectares de terre et d'un colombier. En effet les Oratoriens avaient, comme le seigneur de Maule, droit de colombage, droit dont les Maulois demanderont l'abolition lorsqu'ils seront invités à rédiger leur cahier de doléances. C'est un bourgeois de Paris, Jean-Baptiste Le Bigre demeurant au 404 de la rue de Bussy à Paris qui emporte l'adjudication. Et ses descendants possèdent encore des terres à Maule.

Et le prieuré près de l'église ? Plus de moines depuis de nombreuses années. Il avait été acquis en 1624 par la congrégation des Oratoriens de Paris qui n'y résidèrent pas ou très peu. Le prieuré était devenu une ferme. Les bâtiments s'étendaient rue Quincampoix au-delà du bâtiment qui abrite le musée. L'acte de vente mentionne l'équivalent de 25 hectares de terre, bien moins qu'à Beaurepaire, une écurie, des granges, des étables mais aussi deux fours, un puits et...un colombier. Là aussi privilège du droit de colombage. Rappelons que les pigeons, élevés pour leur fiente qui servait d'engrais, se nourrissaient librement dans les champs voisins. La vente a lieu le 31 mai 1793. Les enchères se succèdent. C'est finalement J.B. Boulanger, citoyen maulois, qui devient propriétaire.

La vente des biens ecclésiastiques se poursuivra ainsi jusqu'en l'an III par la vente de multiples parcelles appartenant aux deux paroisses. Comme celle du presbytère qui se trouvait derrière l'église, construction faisant partie autrefois du prieuré proprement dit.

Voilà pour les biens ecclésiastiques. Une autre histoire est celle de la vente des biens appartenant au dernier seigneur de Maule, le vicomte de Boisse.

Sources : Archives départementales des Yvelines

Odette COSYNS
Conseillère municipale
déléguée au Patrimoine



CCGM ET ACIME

Journées Européennes du Patrimoine Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Maule, Bazemont, Herbeville, GPS inutile pour vous rendre d'un lieu à l'autre !

Cependant, nous vous proposons des feuillets commentant les différents itinéraires qui vous feront porter un autre regard sur ce que vous croyez connaître !

Alors rendez-vous pour les visites commentées de notre patrimoine :

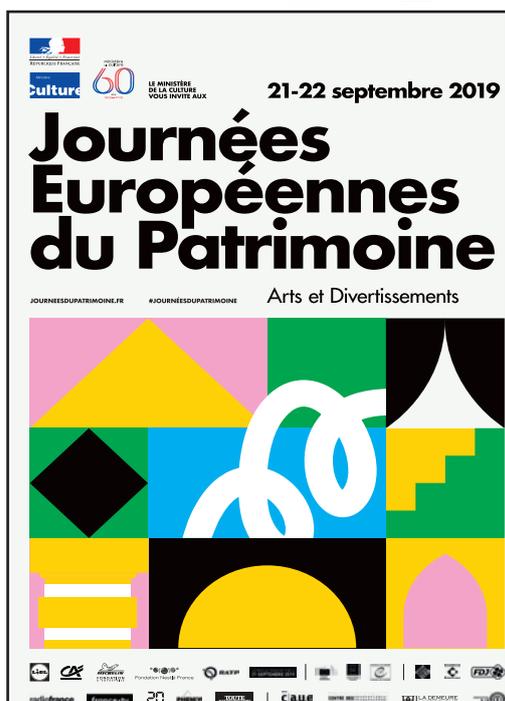
les 21 et 22 septembre de 14h à 18h

à **MAULE** : l'église Saint-Nicolas et sa crypte, le musée Victor AUBERT et la cave d'âmière de l'ancien prieuré, la chapelle Saint-Jacques et ses peintures murales

à **BAZEMONT** : l'église Saint-Illiers et la Comédie.

Le dimanche 22 de 10h à 12h et de 14h à 18h

à **HERBEVILLE** : l'église Saint-Illiers et son environnement.



L'objet du mois :

*Cruche en terre vernissée
autrefois communément
employée pour y garder au frais
eau, cidre ou vin.*

*L'anse supérieure permet de
tenir la cruche et l'anse inférieure
d'assurer le mouvement pour
verser le contenu.*



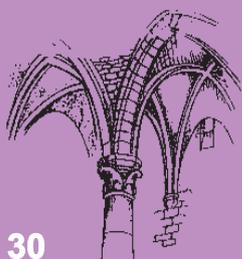
Parcourir le musée c'est voyager dans le temps, en y trouvant des objets provenant tous de Maule ou de sa région, aussi divers qu'une dent de mammouth, une épée abandonnée dans un souterrain ou des cannes fabriquées à Maule.

Vous y êtes attendus en famille, avec vos amis.

Le musée ouvre ses portes dès 14h30 jusqu'à 18h chaque mercredi et les premiers samedis et dimanches du mois, soit les 1^{er} et 7 septembre et les 5 et 6 octobre.

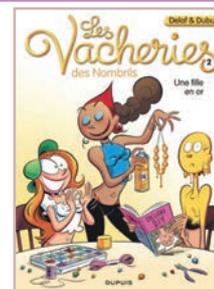
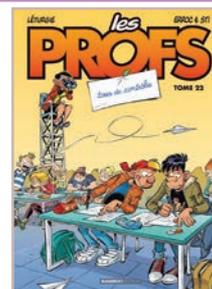
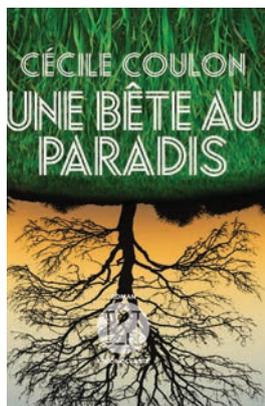
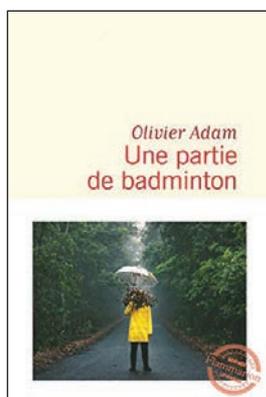
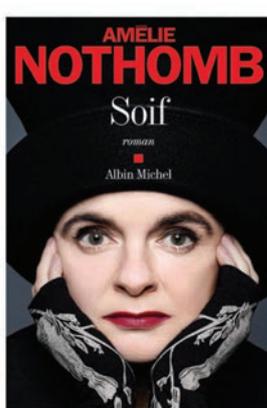
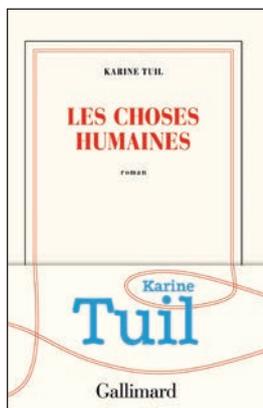
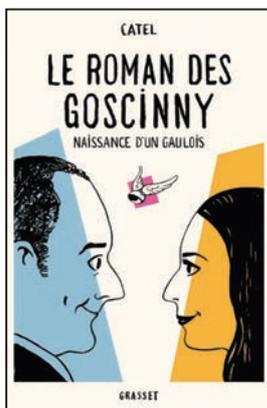
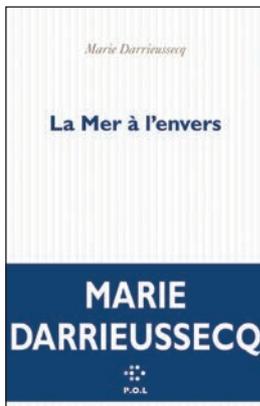
Pour les groupes, visites commentées sur rendez-vous les jours d'ouverture et en dehors. L'entrée est gratuite.

Retrouvez le musée sur votre téléphone, votre tablette et votre ordinateur
Plus d'infos sur www.museeaubertmaule.free.fr





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



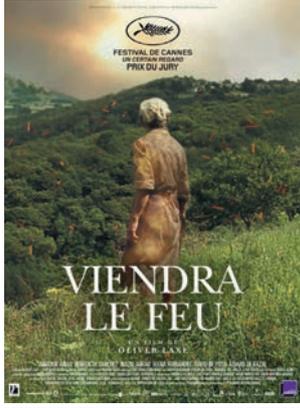
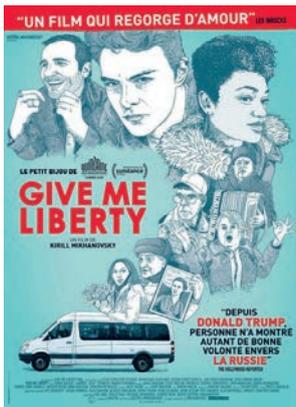
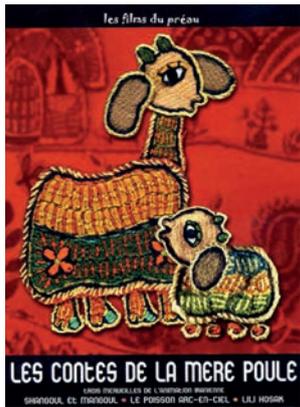
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

INITIATIVE CITOYENNE

IMPORTANT : Si vous souhaitez organiser des collectes de déchets et n'avez pas les moyens d'amener le résultat à la déchetterie, prenez d'abord contact avec les services de la mairie (contact.mairie@maule.fr) afin de pouvoir fixer une date conjointe, les services techniques sont très chargés et ne peuvent faire d'enlèvement "à la demande".



CHANGEMENT D'HEURE



Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2019, dernier week-end d'octobre, nous passerons à l'heure d'hiver. A 3 heures du matin, il faudra reculer vos montres d'une heure : il sera 2 heures.

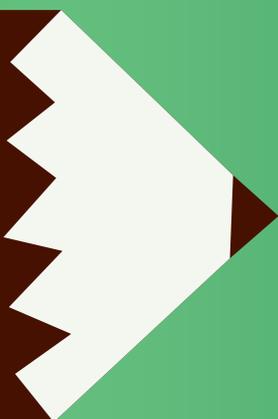
HORAIRES DES MESSES

MESSSES sur les PAROISSES du Val de Mauldre						
SEPTEMBRE		Samedi soir		dimanche 9h15	11h	18h
D. Ord 22	31	Mareil/Mauldre	1er	X	Maule	Beynes
D. Ord 23	7	Jumeauville	8	X	Maule	Beynes
D. Ord 24	14	Aulnay/Mauldre	15	X	Maule	Beynes
D. Ord 25	21	Montainville	22	X	Maule	Beynes
D. Ord 26	29	Bazemont	30	X	Maule	Beynes

FORUM DES ASSOCIATIONS



8 SEPT
9H-17H



SALLE
DES
FÊTES DE
MAULE

LE RENDEZ-VOUS CLEF POUR VOTRE PASSION

